AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE TUNISENNE D'EQUIPEMENT « S.T.E.Q. »

Siège social: 8, Rue 8061 – Zone industrielle Charguia I

La Société Tunisienne d'équipement « STEQ » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Hichem KACEM et Mr Fethi NEJI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	31-déc-17	31-déc-16
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		72 356	72 356
Moins : amortissements		-56 253	-51 379
Moins : provisions		-10 000	-10 000
Immobilisations incorporelles nettes	1	6 103	10 977
Immobilisations corporelles		12 688 355	12 565 612
Moins : amortissements		-4 541 547	-3 985 377
Immobilisations corporelles nettes	2	8 146 808	8 580 235
Immobilisations financières		32 229 023	25 014 005
Moins : provisions		-2 798 808	-2 651 642
Immobilisations financières nettes	3	29 430 215	22 362 363
Total net des actifs immobilisés	_	37 583 126	30 953 575
Autres actifs non courants	_		
Autres actus non courants		·	
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	ANC _	37 583 126	30 953 575
ACTIFS COURANTS			
Stocks		9 502 074	11 029 566
Moins : provisions	_	-1 050 245	-805 289
Stocks nets	4 _	8 451 829	10 224 277
Clients et comptes rattachés		6 877 271	7 816 265
Moins : provisions	_	-1 887 845	-1 731 100
Clients nets	5	4 989 426	6 085 165
Autres actifs courants		6 734 208	7 845 308
Moins : provisions	_	-746 304	-590 079
Autres actifs courants nets	6	5 987 904	7 255 229
Placements et autres actifs financiers		7 234 447	4 438 379
Moins : provisions	<u>-</u>	-2 395 481	-2 474 181
Placements nets	7	4 838 966	1 964 198
Liquidités et équivalents de liquidités	8	206 382	413 199
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	AC	24 474 507	25 942 068
TOTAL DES ACTIFS		62 057 633	56 895 643
	_		

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(Montants exprimés en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31-déc-17	31-déc-16
CAPITAUX PROPRES			
CAITTAUATROTRES			
Capital social		7 000 000	7 000 000
Réserves		4 718 707	4 733 503
Réserves pour fonds social		246 166	242 143
Avoirs des actionnaires		-135 387	-150 183
Résultats reportés		3 703 723	4 566 058
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	9	15 533 209	16 391 521
Résultat de l'exercice		-415 855	-862 336
Resultat de l'exercice			002 330
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	CP	15 117 354	15 529 185
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	10	1 706 365	2 378 329
Autres passifs financiers		4 012	4 012
Provisions		5 439	5 440
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	PNC	1 715 816	2 387 781
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	10 377 482	13 547 009
Autres passifs courants	12	8 420 561	5 909 273
Autres passifs financiers	13	24 943 533	17 387 247
Concours bancaires	14	1 482 887	2 135 148
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	PC	45 224 463	38 978 677
TOTAL DES PASSIFS	P	46 940 279	41 366 458
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		62 057 622	56 895 643
TOTAL CATITADA FROFRES & FASSIFS		02 037 033	30 073 043

ETAT DE RESULTAT PERIODE DE 01 JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017 (Montants exprimés en dinar tunisien)

Désignation	Notes	31-déc-17	31-déc-16
Revenus	R1	43 729 149	43 756 515
Coût des ventes	R1 R2	-33 514 695	-34 704 298
Cour des venes	IX2	33 314 073	34 704 270
MARGE BRUTE		10 214 454	9 052 217
	_		
Autres produits d'exploitation	R3	395 135	241 374
Frais de distribution	R4	-3 055 083	-2 985 285
Frais d'administration	R5	-3 649 907	-3 253 407
Autres charges d'exploitation		-726 526	-336 838
RESULTAT D'EXPLOITATION	<u> </u>	3 178 073	2 718 061
	_		
Charges financières nettes	R6	-6 781 306	-3 838 788
Produits financiers	R7	240 253	226 564
Autres gains ordinaires	R8	3 329 869	147 355
Autres pertes ordinaires		-117 519	-11 206
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	_	-150 630	-758 014
Impôt sur les bénéfices	R9	-265 225	-103 322
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	_	-415 855	-861 336
Eléments extraordinaires (Gains/pertes)		-	-1 000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	_	-415 855	-862 336
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
RESULTAT APRES MODIF.COMPTABLES	_	-415 855	-862 336

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE PERIODE DE 01 JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Notes	31-déc-17	31-déc-16
Elux do Tráconorio liác à l'avaloitation			
Flux de Trésorerie liés à l'exploitation Encaissements reçus des clients	FEX1	51 580 718	51 129 981
Sommes versées aux fournisseurs	FEX2	-18 295905	-19 129 411
Sommes versées au personnel & organismes sociaux	FEX3	- 3 470 933	-3 238 024
Paiements à l'Etat	FEX4	-10 869334	-10 910 751
Intérêts de gestion payés	FEX5	-4 990 690	-3 339 129
Autres Encaissements	FEX6	1 039 285	478 283
Autres Décaissements	FEX7	-81 537	-64 300
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	FEX _	14 911 604	14 926 649
•	_		
Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles& incorporelles	FI.1	-202 261	-112 046
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI.2	38 500	27 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. Financières	FI.3	- 6 745 289	
Encaissements provenant de la cession d'immob. Financières	FI.4	6 112 688	204 897
Autres Encaissements	FI.5	260 700	657 500
Autres Décaissements	FI.6	-3 233 700	-518 000
Flux de trésorerie affecté aux activités d'investissements	FI	-3 769 362	259 351
Flux de Trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement dividendes			
Dividendes & autres distributions			
Encaissements provenant des emprunts	FF.1	29 540 876	18 342 392
Remboursement d'emprunts	FF.2	-39 472 515	-34 421 613
Autres Encaissements			
Flux de trésorerie affecté aux activités de financement	FF	-9 931 639	-16 079 221
			
Incidences des variations de taux de change sur les liquidités & équivalents de liquidités			
Variations de trésorerie		1 210 603	-893 221
Trésorerie au début de l'exercice		-1 721 950	-828 729
		- 511 347	-1 721 950

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION PERIODE DE 01 JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	31-déc 2017	%	31-déc 2016	%
Ventes de marchandises	43 729 149	100%	43 756 515	100%
Cout d'achat de marchandises vendues	-33 514 695		-34 704 298	
MARGE BRUTE	10 214 454	23%	9 052 217	21%
	2 250 211	50/	2 245 712	5 0/
Autres charges externes Autres produits d'exploitation	-2 350 211 358 368	-5% 1%	-2 245 712 208 283	-5% 0%
Autres produits a exploitation	336 306	1 /0	200 203	070
VALEUR AJOUTEE BRUTE	8 222 611	19%	7 014 788	16%
Charges de personnel	-4 112 813	-9%	-3 905 333	-9%
Impôts et taxes	-220 145	-1%	-274 522	-1%
Subventions d'exploitation	36 766	0%	33 091	0%
EVOEDENG DDIG DIEVDI OG ADION	2.026.410	9%	2 868 024	70/
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 926 419	9%	2 808 024	7%
Autres produits et gains	3 502 517	8%	459 868	1%
Produits financiers	240 253	1%	226 564	1%
Autres charges et pertes	-117 519	0%	-11 206	0%
Charges financières	-6 424 696	-15%	-3 704 006	-8%
Dotations aux amortissements & provisions	-1 646 543	-4%	-1 127 106	-3%
Reprises sur provisions & amortissements	368 939	1%	529 849	1%
RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT	-150 630	0%	-758 014	-2%
RESULTAT ORDINAIRE AVAINT INFOT	-130 030	U 70	-/30 014	-270
Impôt sur les sociétés	-265 225	1%	-103 322	0%
•				
RESULTAT ORDINAIRE APRES IMPOT	-415 855	-1%	-861 336	-2%
Eléments extraordinaires		0%	-1 000	0%
RESULTAT NET APRES MODIF. COMPTABLES	-415 855	-1%	-862 336	-2%

LISTE DES COMPTES DE CHARGES	VENTILATION										
DES COMPTES DE PRODUITS PAR NATURE	MONTANT	REVENUS	COUT DES	AUTRES PRODUITS	FRAIS	FRAIS	AUTRES CHARGES	CHARGES	AUTRES PERTES	AUTRES GAINS	PROL
	MONIANI	REVENUS	VENTES	D'EXPLOIT.	DE DISTRIBUT.	ADMINISTR.	D'EXPLOIT.	FINANCIERES	ORDIN.	ORDIN.	FINAN
CK INITIAL DE MARCHANDISES	11 029 566										
CK FINAL DE MARCHANDISES	9 502 074										
IATION DES STOCKS	1 527 492		1 527 492								
ATS	<u>32 466 024</u>										
ATS NON STOCKES	478 821					478 821					
ATS LOCAUX MARCHANDISES	1 565 403		1 565 403								
ATS ETRANGERS MARCHANDISES	29 157 818		29 157 818								
S / ACHATS ETRANGERS	1 792 717		1 792 717								
OBTENUS	-528 735		-528 735								
/ICES EXTERIEURS	<u>282 105</u>										
RETIEN & REPARATIONS	186 597				111 958	74 639					
ES D'ASSURANCES	94 090				56 454	37 636					
RES CHARGES LIEES AUX MODIFICATIONS	1 418					1 418					
PTABLES						1 410					
RES SERVICES EXTERIEURS	<u>1 589 286</u>										
ONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	78 896					78 896					
UNERATION D'INTERMEDIAIRES & ORAIRES	491 599				88 399	403 200					
.ICITE, PUBLICATIONS & RELATIONS .IQUES	239 670					239 670					
NSPORTS DE BIENS & DIVERS	50 637				10 127	40 509					
ACEMENTS, MISSIONS & RECEPTIONS	168 314				134 651	33 663					
S POSTAUX & FRAIS DE COMMUNICATIONS	122 928				61 464	61 464					
VICES BANCAIRES & ASSIMILES	437 242					437 242					
RGES DIVERSES ORDINAIRES	<u>117 519</u>								117 519		
RGES DE PERSONNEL	4 112 812										
AIRES DES ADMINISTRATIFS	1 391 215					1 391 215					
AIRES DE COMMERCIAUX	1 817 453				1 817 453						
E D'INTERESSEMENT CADRES INISTRATIFS	25 410					25 410					
E D'INTERESSEMENT CADRES COMMERCIAUX	130 852				130 852						
SATIONS PATRONALES / SALAIRES DES INISTRATIFS	213 398				100 002	213 398					
SATIONS PATRONALES / SALAIRES DES MERCIAUX	305 362				305 362						

-240 253 58 697 -368 939 -172 647 -10 214 454	- 43 729 149	33 514 695	-395 135	-29 914 3 055 083	-142 733 3 649 907	-368 939 726 526	58 697 6 781 306	117 519	-3 329 869	-240
58 697 -368 939				-29 914	-142 733	-368 939	58 697			
58 697						-368 939	58 697			
							58 697			
-240 253										
										-240
			-36 766							
-2 218									-2 218	
-3 327 651									-3 327 651	
-358 369			-358 369							
<u>-3 725 004</u>										
<u>-43 729 149</u>	- 43 729 149									
995 331						638 721	356 610			
646 339				215 425		430 914				
4 874					4 874					
<u>1 646 544</u>										
					93 4 33					
					03 /135	23 630				
				0 23 /	41 390	25.830				
				12.474	54 770					
							3 302 210			
							2 792 721			
					9 402					
				-1 004						
				75.926						
					0.150					
9 2 1 4				9 2 1 4						
6 439					6 439					
	995 331 -43 729 149 -3 725 004 -358 369 -3 327 651 -2 218 -36 766 -723 142	9 214 9 150 151 672 72 792 -29 627 9 482 6 365 999 2 783 721 3 582 278 220 144 67 253 33 626 25 830 93 435 1 646 544 4 874 646 339 995 331 -43 729 149 -3725 004 -358 369 -3 327 651 -2 218 -36 766 -723 142	9 214 9 150 151 672 72 792 -29 627 9 482 6 365 999 2 783 721 3 582 278 220 144 67 253 33 626 25 830 93 435 1 646 544 4 874 646 339 995 331 -43 729 149 -3725 004 -358 369 -3 327 651 -2 218 -36 766 -723 142	9 214 9 150 151 672 72 792 -29 627 9 482 6 365 999 2 783 721 3 582 278 220 144 67 253 33 626 25 830 93 435 1 646 544 4 874 646 339 995 331 -43 729 149 -3725 004 -358 369 -358 369 -358 369 -358 369 -36 766 -723 142	9 214 9 150 151 672 75 836 72 792 -29 627 -1 864 9 482 6 365 999 2 783 721 3 582 278 220 144 67 253 12 474 33 626 25 830 93 435 1 646 544 4 874 646 339 995 331 -43 729 149 -3725 004 -358 369 -3 327 651 -2 218 -36 766 -723 142	9 214 9 150 151 672 75 836 72 792 50 954 21 838 -29 627 -1 864 -27 763 9 482 9 482 6 365 999 2 783 721 3 582 278 2 20 144 67 253 3 626 6 25 830 93 435 1 646 544 4 874 4 874 4 874 4 874 4 874 4 874 4 874 -43 729 149 -3725 004 -358 369 -3 327 651 -2 218 -36 766 -723 142	9 214 9 150 9 150 151 672 75 836 75 836 75 836 77 2792 50 954 21 838 -29 627 -1 864 -27 763 9 482 6 365 999 2 783 721 3 582 278 220144 67 253 3 626 25 830 93 435 12 474 4 54 779 33 626 25 830 93 435 1646 544 4 876 3 327 651 -2 218 -36 766 -723 142	9 214 9 150 9 150 9 150 151 672 75 836 75 836 75 836 77 2792 29 627 -1 864 -27 763 9 482 6 365 999 2 783 721 3 582 278 2 2783 72 2 2783 72 2 2783 72 2 2783 72 2 2783 72 2 2783 72 2 2783 72 2 2783 72 2 2783 72 2 2783 72 2 2783 72 2 2783 72	9 214 9 214 9 214 9 214 9 215 0 151 672 75 836 75 75 836 75 75 836 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75	9 214 9 150 9 150 151 672 75 836 75 836 75 836 72 792 50 954 21 838 9 482 9 482 2783 721 3582 278 220144 54 779 3626 50 954 9 482 2783 721 3582 278 220144 54 779 3626 50 954 94 82 9 3435 9 3455 9 34

ı

NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE ANC - ACTIFS NON COURANTS

Au 31 décembre 2017, cette rubrique totalise un montant net de 37 583126 DT contre 30 953 575 DT au 31 décembre 2016.

En DT

DEGLONA EVON	NOTE	VCN	VCN
DESIGNATION	NOTE	31.12.2017	31.12.2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	6 103	10 977
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	8 146 808	8 580 235
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3	29 430 215	22 362 363
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		37 583 126	30 953 575

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles totalisent, au 31 décembre 2017, une valeur brute de 72 356 pt, contre 72 356 pt au 31 décembre 2016.

La provision constatée au niveau de ce poste d'un montant de 10 000 DT, est rattachée à la situation du fonds de commerce associé à l'ancien local de la société (Rue Houcine Bouzaîene-Tunis).

Le détail des immobilisations incorporelles, figure au niveau du tableau suivant :

En	DΊ
----	----

			V	ALEUR BRU	JTE				AMORTISSE	MENTS			
	LIBELLE	DEBUT	ACQUIS	CESSION	RECLAS	VALEUR AU 31.12.17	PROVISION ANTERIEURE	AMORTIS. ANTERIEURE	DOTATION	CESSION	AMORTIS. & PROVISIONS	VC	
L	GICIEL	62 356				62 356		51 379	4 874		56 253	61	3
F	NDS DE COMMERCE	10 000				10 000	10 000	10 000			10 000		0
	TOTAL	72 356				72 356	10 000	61 379	4 874		66 253	61	3

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent, au 31 décembre 2017, une valeur brute de 12 688 355 DT contre 12 565 612 DT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 122 743 DT (215 607 DT d'acquisitions contre 92 864 DT de cessions et de reclassement).

Les principaux comptes d'immobilisations concernés par ces variations, sont les suivants :

- Agencements aménagements Installations : les agencements correspondants aux travaux liés à une partie du siège sociale de la société.
- Matériel de transport : Diminuée de 73 096 DT correspond, principalement, à l'acquisition d'un véhicule pour un montant de 18 590 DT contre la cession de deux véhicules pour un montant brut de 91 686 DT.

Le détail des variations enregistrées au niveau des immobilisations corporelles, figure au niveau du tableau suivant :

En DT

		VALEUR B	RUTE			AMORTISSE	MENTS		
LIBELLE	DEBUT	ACQUISITION	CESSION	VALEUR AU 31/12/2017	AMORTIS. ANTERIEURS	DOTATION	CESSION	AMORTIS. CUMULES	VCN
TERRAIN	1 784 819			1 784 819					1 784 819
BATIMENTS	5 882 565			5 882 565	1 634 267	294 128		1928395	3 954 170
AGEN. AMEN. INSTA	1 141 932	124 735		1 266 667	526 237	117 565		643802	622 865
MATERIEL INDUSTRIEL	34 335	5 712		40 047	22 338	4 003		26341	13 706
MATERIEL DE TRANSPORT	1 540 746	18 590	91 686	1 467 650	1 033 138	188 651	88 990	1 132799	334 851
EQUIPEMENT DE BUREAU	263 065	39 767	1 178	301 654	242 532	12 879	1 178	254233	47 421
MATERIEL INFORMATIQUE	566 858	26 803		593 661	526 865	29112		555977	37 684
MMOBILISATION EN COURS	1 351 292			1 351 292					1 351 292
TOTAL	12 565 612	215 607	92 864	12 688 355	3 985 377	646 338	90 168	4 541 547	8 146 808

①Les acquisitions de l'exercice se détaillent comme suit :

		En DT
DESIGNATION	DATE D'ACQUISITION	VALEUR BRUTE
LECTEUR CODE A BARRE	01/07/2017	260
05 BATTERIE LI – ION	05/09/2017	2 652
05 LECTEUR CODE A BARRE	28/09/2017	2 800
MATERIEL INDUSTRIEL		5 712
10 FAUTEUILS ORTHOPEDIQUES	12/02/2017	6 490
SAMSUNGGALAXY J 7	06/04/2017	563
TABLE DE REUNION + 24 CHAISE CONFORT	13/06/2017	10 080
01 FAUTEUIL ORTHOPEDIQUES	22/06/2017	400
30 FAUTEUILS ROULANT + 3 CHAISE VISITEUR	12/07/2017	10 470
10 head set rj9 for 630 hion	15/08/2017	747
ELEMENTS DE RANGEMENT DE BUREAU	05/12/2017	11 017
MOBILIERS ET MATERIEL DE BUREAU		39 767
PC PORTABLE HP 15/6500U	05/01/2017	1 200
IMPRIMANTE HP LASER M 102 A	11/01/2017	225
PHOTOCOPIE MINOLTA DI 185	18/01/2017	991
ORDINATEUR LENOVO	25/01/2017	900
IMPRIMANTE HP 2130	25/01/2017	75
BAIE DE DISQUE	01/02/2017	15 320
PC PORTABLE HP 15/6500U	02/02/2017	1 200
ECRAN PC SAMSUNG 24"	03/03/2017	360
IMPRIMANTE MATRICIELLE EPSONLQ 590	10/04/2017	990
MEMOIR POUR SERVEUR	12/04/2017	1 100
02 panneaux 24 port	24/08/2017	640
PC HP 280 G1 I3	30/08/2017	990
SERVEUR EXCAHGEE MAIL	13/10/2017	2 337
IMPRIMANTE CANON LBP6030	22/11/2017	230
IMPRIMANTE CANON LBP6030	05/12/2017	245
MATERIEL INFORMATIQUE		26 803
Fabrication et montage etagere longr $80\mathrm{mL} + \mathrm{longerons}$	07/01/2017	2 300
FABRICATION ET POSE ETAGERES + LONGERONS	10/01/2017	4 020
TRAIT. ET RAYONNAGES DE STOCKAGE + REVET. SALON 7 PLACES	16/03/2017	5 090
PEINTURE ET GRATTAGE DU BATIMENT ADMINISTRATIF	11/04/2017	3 100
FABRICATION ET POSE DE 12 ETAGERES LONG 48 M HAUTEUR 2 M	25/05/2017	51 600
AMENAGEMENT 02 SALLES DE SERVEUR	24/08/2017	1 316
GRATTAGE ET PEINTURE STEQ	05/09/2017	4 920
Fabrication 02 chariot + nettoy., Fournit. Et pose etageres	28/10/2017	1 950
MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET FOURNITURES	05/11/2017	4 189

MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET FOURNITURES	05/11/2017	4 031
MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET FOURNITURES	06/11/2017	3 743
MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET FOURNITURES	06/11/2017	4 193
MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET FOURNITURES	06/11/2017	3 787
MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET FOURNITURES	06/11/2017	2 554
FAC SALLEMI	24/11/2017	8 850
MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET FOURNITURES	29/11/2017	4 197
40 TOLES PERFOREES	06/12/2017	972
DEMONTAGE ET MONTAGE LOT ETAGERES	06/12/2017	2 212
TUBES + TOLES	07/12/2017	2 304
FABRICATION ET MONTAGE LIGNE ETAGERES	25/12/2017	2 000
25 TUBE CARRE + 27 TOLES + 19 TUBES RECTANGULAIRES	27/12/2017	1 705
CHAUDIERE + ELEMENTS RADIATEURS	28/12/2017	5 702
AGENCEMENT AMENAGEMENT ET INSTALLATION		124 735
CITROËN B9 6558 TU 1714	02/05/2017	15 000
TURBO MEGANE 5107 TU 116	06/05/2017	3 360
POSTE RADIO MP3 IVECO 2623 TU 163	21/10/2017	230
MATERIEL DE TRANSPORT		18 590
TOTAL GENERAL		215 607

2Le résultat de la cession de l'exercice, se détaille comme suit :

I	(+/-)	VALUE
00		2 000

En DT

DESIGNATION	VALEUR	CUMUL	VCN	PRIX	(+/-) VALUE	
DESIGNATION	BRUTE	AMORT.	VCN	CESSION	(T/-) VALUE	
MERCEDESSBENZ 3537 TU 86	45 000	-45 000		2 000	2 000	
CRAFTER 4536 TU 151	46 686	-43 990	2 696	16 500	13 804	
PHOTOCOPIEUSE	1 178	-1 178		350	350	
TOTAL	92 864	-90 168	2 696	18 850	16 154	

1 DT eposte « Immobilisations encours » dont la valeur comptable s'élève à 1 351 292 DT correspond aux travaux partiellement exécutés au niveau du 2ème étage du local de la « STEQ ». Une expertise datée du 27 Avril 2015, affiche une valeur des travaux non encore achevés, pour 1 350 000 DT.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant au 31 décembre 2017, un montant brut de 32 229 023 DT contre 25 014 005 DT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 7 215 018 DT, se ventile comme suit:

En DT

DESIGNATION	NOTE	31/12/2017	31/12/2016
TITRES DE PARTICIPATIONS	3.1	32 077 851	24 835 789
PRETS AU PERSONNEL	3.2	69 052	97 379
FOND DE GARANTIE UNIFACT		48 730	50 000
CAUTIONS DOUANIERES ACCORDEES		33 390	30 837
TOTAL BRUT		32 229 023	25 014 005
PROVISIONS / TITRES DE PARTICIPATIONS	3.1	-2 766 871	-2 619 705
PROVISIONS /PRETS AU PERSONNEL	3.2	-1 100	-1 100
PROVISIONS / CAUTIONS ACCORDEES		-30 837	-30 837
TOTAL PROVISIONS		-2 798 808	-2 651 642
TOTAL NET		29 430 215	22 362 363

3.1 Titres de participations :

Les mouvements enregistrés, au niveau des titres de participation, se résument comme suit :

DESIGNATION	NATURE	NOMBRE D'ACTIONS	VALEUR EN DT	PRIX DE TRANSACTION
GRANADA HOTEL	ACQUISITION	157 219	1 572 190	1 572 190
KOKET	ACQUISITION	4 500	180 000	180 000
STE PATRIMOINE	ACQUISITION	1 017	128 836	128 836
MERIDIANA	ACQUISITION	310 445	4 760 726	4 760 726
BAYA DISTRIBUTION	ACQUISITION	6 500	5 000	5 000
JNAYNAT EL MANAR	ACQUISITION	50 060	2 666 000	2 666 000
STHS	ACQUISITION	3 000	450 000	450 000
BAYA COMPANY	ACQUISITION	3 750	5 000	5 000
EXPRESS ASCENSEUR	ACQUISITION	16 184	323 680	323 680
PIMA	CESSION	220 001	2 351 371	5 750 166
STEQ EXPRESS	CESSION	49 800	498 000	498 000

Les détails de la composition du portefeuille titres de participation ainsi que les variations enregistrées et les provisions constatées, par nature de participation, se présentent au niveau du tableau suivant :

En DT

														1511	<u> </u>
TITRES DE	SO	LDE IN	ITIAL	A	CQUISI	TIONS		CESSI	ONS		SOLDE I	FINAL	PROVISION	VCN	+VALUE
PARTICIPATION	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANI	NBRE	CMP	MONTANT			CESSIC
MA	438 961	11	4 691 813				220 001	11	2 351 371	218 960	11	2 340 442		2 340 442	3 398
ΓS	100	10	1 000							100	10	1 000		1 000	
AR EDDOHEN	500	100	50 000							500	100	50 000	50 000		
RANADAHOTEL	303 187	12	3 679 137	157 219	10	1 572 190				460 406	11	5 251 327		5 251 327	
OKET	22 457	107	2 412 004	4 500	40	180 000				26 957	96	2 592 004		2 592 004	
AGNOLE "EXPRESSE ILE "	6 000	10	60 000							6 000	10	60 000		60 000	
AISON TMIMI	20 833	108	2 241 892							20 833	107	2 241 892		2 241 892	
AEGER	14 000	10	140 000							14 000	10	140 000	140 000		
JAYNA	5 750	100	575 000							5 750	100	575 000		575 000	
HAMSY	27 773	5	127 780							27 773	4	127 780	127 780		
ALMA	49 843	11	572 273							49 843	11	572 273	455 323	116 950	
TE PATRIMOINE	7 486	100	748 600	1 017	127	128 836				8 503	103	877 436		877 436	
ERIDIANA	229 809	15	3 380 290	310 445	18	4 760 726				540 254	15	8 141 017		8 141 017	
AYA DISTRIBUTION	80 000	10	800 000	6 500	1	5 000				86 500	9	805 000	805 000		
TE EXPERT AUTO	79 000	10	790 000							79 000	10	790 000	385 768	404 232	
JAYNAT EL MANAR	0	0	0	50 060	53	2 666 000				50 060	53	2 666 000		2 666 000	
THS	17 250	190	3 270 000	3 000	150	450 000				20 250	184	3 720 000		3 720 000	
TEQ EXPRESS	49 800	10	498 000				49 800	10	498 000						
JBETEC	79 800	10	798 000							79 800	10	798 000	798 000		
AYA COMPANY				3 750	1	5 000				3 750	1	5 000	5 000		
XPRESS ASCENSEUR				16 184	20	323 680				16 184	20	323 680		323 680	
TOTAL			24 835 789			10 091 432			2 849 371			32 077 851	2 766 871	29 310 980	3 398

3.2 Prêt au personnel :

Les prêts accordés au personnel totalisant 69 052 DT au 31 décembre 2017 contre 97 379 DT au 31 décembre 2016, se détaillent comme suit :

En DT
VALUE DELIVE

DESIGNATION	VALEUR BRUTE
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2016	97 379
OCTROI EN 2017	291 255
REMBOURSEMENT 2017	-194 506
RECLASSEMENT A MOINS D'UN AN 2017	-125 076
TOTAL	69 052

NOTE AC - ACTIFS COURANTS :

Les actifs courants s'élèvent, au 31 décembre 2017 à 24 474 507 DT contre 25 942 068 DT au 31 décembre 2016. Le tableau suivant présente le détail comparé de cette rubrique :

En DT

			Ell D1
DESIGNATION	NOTE	SOLDE	SOLDE
DESIGNATION	NOIE	31.12.2017	31.12.2016
STOCKS	4	8 451 829	10 224 277
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	5	4 989 426	6 085 165
AUTRES ACTIFS COURANTS	6	5 987 904	7 255 229
PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS	7	4 838 966	1 964 198
LIQUIDITES & EQUIVALENTS LIQUIDITES	8	206 382	413 199
TOTAL		24 474 507	25 942 068

NOTE 4 – STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique totalise un solde net de provisions, de 8 451 829 DT, au 31 décembre 2017, contre 10 224 277 DT, au 31 décembre 2016, soit une diminution de 1 772 448 DT se détaillant comme suit :

En DT

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2017	SOLDE 31.12.2016	VARIATION
STOCK	9 502 074	11 029 566	-1 527 492
PROVISIONS / STOCKS	-1 050 245	-805 289	-244 956
TOTAL	8 451 829	10 224 277	-1 772 448

■Dont stock sous douane au 31 décembre 2017, de 1 733 343 DT contre 3 292 017 DT au 31 décembre 2016.

NOTE 5 – CLIENTS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2017, la rubrique « clients et comptes rattachés » totaliseun montant net de provisions de 4 989 426 DT contre 6 085 165 DT au 31 décembre 2016, soit une diminution de 1 095 739 DT. Le détail comparé de cette rubrique, se présente comme suit :

DESIGNATION		SOLDE 31.12.2017	SOLDE 31.12.2016	VARIATION
CLIENTS ORDINAIRES	?	5 179 450	6 520 398	-1 340 948
CLIENTS, EFFETS A RECEVOIR		130 248	7 279	122 969
CLIENTS DOUTEUX		1 567 573	1 288 588	278 985
TOTAL BRUT		6 877 271	7 816 265	-938 994
PROVISIONS/DEPRECIATION COMPTES CLIENTS		-1 887 845	-1 731 100	-156 745
TOTAL NET		4 989 426	6 085 165	-1 095 739

1 : Y compris les valeurs à encaisser (1 245 018 DT au 31/12/2017 contre 1 707 398 DT au 31/12/2016).

Sont regroupés dans le compte « Clients Douteux » les impayés dont le règlement intégral, à court terme, serait possible (**Impayés courants**) et les impayés dont le recouvrement serait entaché d'incertitude entraînant, pour des cas, le recours aux voies judiciaires (**Impayés litigieux**). Les provisions constatées, correspondent à l'application d'un coefficient déterminé en fonction de <u>l'ancienneté de l'ensemble des créances (chèques impayés, effets impayés et factures non réglées)</u>.

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent un montant net de 5 987 204 DT au 31 décembre 2017, contre de 7 255 229 DT, au 31 décembre 2016. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

En DT

DESIGNATION		SOLDE 31.12.2017	SOLDE 31.12.2016
FOURNISSEURS, AVANCES & ACOMPTES	?	755 571	907 740
PRETS AU PERSONNEL		125 077	128 514
ETAT, IMPOTS & TAXES	2	2 609 698	1 740 124
DEBITEURS DIVERS	2	2 850 703	4 428 785
COMPTE D'ATTENTE		15 555	15 555
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		367 804	230 977
CHEQUES A ENCAISSER/AUTRES OPERATIONS		9 800	393 613
PROVISIONS SUR DEPRECIATION ACTIF		-746 304	-590 079
TOTAL		5 987 904	7 255 229

1 Ce poste se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	BRUT	PROVISION	NET
AVANCE KOKET	408 616		408 616
FOURNISSEURS DEBITEURS	267 088	7719	259 369
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES	79 867	79 867	
TOTAL	755 571	87 586	667 985

2Cette rubrique se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	VALEUR
ETAT, REPORT IS	2 403 086
ETAT, ACOMPTES PROVISIONNELS	92 990
ETAT, RS A IMPUTER	7 954
TVA DEDUCTION 18%/ACHATS LOCAUX	498
ETATCREDIT DE TVA A REPORTER	105 170
TOTAL	2 609 698

3Cette rubrique se détaille comme suit :

			En DT
DESIGNATION	VALEUR	PROVISION	V.C.N
SOCIETES DU GROUPE①	1 081 146	321 036	760 110
RISTOURNES FOURNISSEURS ETRANGERS	428 275		428 275
INTERETS SUR PLACEMENTS	415 043	184 804	230 239
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	119 722	56 201	63 521
AUTRES DEBITEURS DIVERS	806 517	81 121	725 396
TOTAL	2 850 703	643 162	2 207 541

①Ce montant se détaille comme suit :

			En DT
DESIGNATION	VALEUR	PROVISION	V.C.N
CHALLENGE HOLDING	498 000		498 000
JNAYNA	207 443	207 443	
AREM GROUPE	159 508		159 508
JNAYNET EL MANAR	51 592	17 907	33 685
PALMA	48 102	48 102	
EXPRESS ASCENSEUR	30 999		30 999
PATRIMOINE	9 474	9 474	
EXPERT AUTO	9 058		9 058
MY CAR	8 337		8 337
NAKCHA	7 627	7 627	
DECO	681		681
AUTRES	50 325	30 483	19 842
TOTAL	1 081 146	321 036	760 110

NOTE 7 – PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de la rubrique « Placements & autres actifs financiers » se détaille comme suit :

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2017	SOLDE 31.12.2016
PLACEMENT SHAMSY	1 694 916	1 694 916
PLACEMENT EXPRESS ASSENCEUR	600 000	800 000
PLACEMENT BAYA COMPANY	635 000	585 000
PLACEMENT NAKCHA	495 353	495 353
PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	419 340	419 340
PLACEMENT AREM GROUP	157 955	306 880
PLACEMENT JNAYNA		128 700
TUNISIE PLACEMENT	6 225	6 225
ALHIFADH SICAV	1 958	1 965
PLACEMENT QNB 3 000 000	3 000 000	
PLACEMENT MERIDIANA	128 700	
PLACEMENT EXPERT AUTO	50 000	
PLACEMENT CHIC	45 000	
TOTAL BRUT	7 234 447	4 438 379
PROVISION SUR PLACEMENT	-2 395 481	-2 474 181
TOTAL	4 838 966	1 964 198

● Au 31/12/2017, le détail des provisions se détaille comme suit :

En	D	Т

DESIGNATION	MONTANT
PLACEMENT SHAMSY	1 694 916
PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	59 340
TUNISIE PLACEMENT	6 225
PLACEMENT BAYA COMPANY	635 000
TOTAL	2 395 481

NOTE 8 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur des liquidités et équivalents de liquidités passe de 413 199 DT au 31 décembre 2016 à 206 382 DT au 31 décembre 2017, soit une diminution de 206 817 DT entre les deux périodes. Les liquidités et équivalents de liquidités, se détaillent comme suit :

En DT

		LII D I
DESIGNATION	SOLDE 31,12,2017	SOLDE 31.12.2016
BANQUES	139 574	410 854
CAISSE	66 808	2 345
TOTAL	206 382	413 199

NOTE CP - CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION:

Les capitaux propres avant affectation totalisent au 31 décembre 2017, un montant de 15 117 354 DT contre 15 529 185 DT au 31 décembre 2016, soit une diminution de 411 831 DT.

En DT

DESIGNATION	NOTE	SOLDE	SOLDE
CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	9	15 533 209	16 391 521
RESULTAT DE L'EXERCICE		-415 855	-862 336
TOTAL		15 117 354	15 529 185

NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE

L'évolution des capitaux propres, avant résultat, se présente comme suit :

En DT **SOLDE SOLDE** DESIGNATION NOTE 31.12.2017 31.12.2016 7 000 000 CAPITAL SOCIAL 7 000 000 1 000 000 1 000 000 RESERVES LEGALES 3 718 707 3 733 503 AUTRES RESERVES 9.1 246 166 242 143 RESERVES POUR FONDS SOCIAL -135 387 -150 183 AVOIRS DES ACTIONNAIRES RESULTAT REPORTE EN FRANCHISE DE RETENUE 2 603 280 2 603 280 RESULTAT REPORTE 1 100 443 1 962 778 15 533 209 16 391 521 TOTAL

Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

									En DT
DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESERVE POUR REINV. EXONERE	AUTRES RESERVES	RESERVE POUR FONDS SOCIAL	ACTIONS PROPRES	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2016	7 000 000	1 000 000	2 340 000	1 393 503	242 143	-150 183	4 566 058	-862 336	15 529 185
AFFECT. RESULTAT 2016							-862 336	862336	0
VARIATION 2017				-14 795	4 023	14 796		-415 855	-411 831
SOLDE AU 31/12/2017	7 000 000	1 000 000	2 340 000	1 378 708	246 166	-135 387	3 703 722	-415 855	15 117 354

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finance pour la gestion de l'exercice 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue, s'élèvent au 31 décembre 2017, à 6 321 987DT et se détaillent comme suit :

AUTRES RESERVES 3 718 707DT RESULTAT REPORTE 2 603 280DT

9.1 Réserve pour fond social :

Le bilan du fond social se détaille comme suit :

							En DT
	RESSOURCES EMPLOIS		MPLOIS				
DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2016	PRODUITS DU COMPTE FONDS SOCIAL	REMBOURS.	PRETS ACCORDES	DEPENSES A FONDS PERDUS	RECLASSE.	SOLDE AU 31/12/2017
TRESORERIE	24 752		194 506	-167 190	-30		52 038
ECHEANCES A PLUS D'UN AN	97 378	4 052	-194 506	167 190		-5 063	69 052
RET AU PERSONNEL	97 378	4 052	-194 506	167 190		-5 063	69 052
ECHEANCES A MOINS D'UN AN	120 013					5 063	125 076
RET AU PERSONNEL	120 013					5 063	125 076
DEPENSES A FONDS PERDUS					30		
COMMISSIONS BANCAIRES					30		
OLDE RESERVE POUR FONDS SOCIAL	242 143	4 052			-30		246 166

NOTE P - PASSIFS:

Les passifs totalisent, au 31 décembre 2017, un montant de 46 940 279 DT contre 41 366 458 DT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 5 573 821 DT entre les deux périodes.

		En DT	
DEGLONATION	SOLDE	SOLDE	
DESIGNATION	31.12.2017	31.12.2016	
PASSIFS NON COURANTS	1 715 816	2 387 781	
PASSIFS COURANTS	45 224 463	38 978 677	
TOTAL	46 940 279	41 366 458	

<u>NOTE PNC – PASSIFS NON COURANTS</u>:

NOTE 10 - EMPRUNTS

Les emprunts, à moyen et long terme, présentent, au 31 décembre 2017, un solde de 1 706 365 DT contre un solde de 2 378 329 DT au 31 décembre 2016, soit une diminution de 671 966 DT. Au 31 décembre 2017, le détail des emprunts encours, se présente comme suit :

						En DT
DESIGNATION	ENCOURS	EMPRUNT 1MPA 2017	IMPAYEE	REMB.	ECHEANCE	ECHEANCE
DESIGNATION	AU31/12/2016		IMPAILE	KENID.	(-) 1 AN	(+) 1 AN
EMPRUNT HB 249130	14 383				12 227	2 156
EMPRUNT HB 251100	9 283				7 333	1 950
EMPRUNT HB 255240	8 537				6 295	2 242
EMPRUNT IJARA 1414300064	2 411				2 411	
EMPRUNT HB249810	10 883				10 883	
EMPRUNT HB 264680	20 519				12 581	7 938
EMPRUNT HB265270	17 356				11 279	6 077
EMPRUNT AMEN 300000MD	82 143				42 857	39 286
EMPRUNT AMEN 360 MD	147 541				70 820	76 721
CREDIT 400000MD AB (2013)	198 528				61 071	137 457
CREDITSTB 798000.000 (2014)	545 300				159 600	385 700
EMPRUNT 700MD/BT	272 881				142 373	130 508
EMPRUNT+1ANS/BNA 2 500	833 334		833 334	1 666 668		
CREDIT +1AN AB 800MD		800 000				800 000
IJARANEMO 6776 TU 180	11 460				4 809	6 651
ab 1 000 000		1 000 000			1 000 000	
BNA 422		422 000		84 400	337 600	
втк 200		200 000		131 778	68 222	
TQB 3 000 000		3 000 000			3 000 000	
ijara 1434300069	11 713				11 713	
ijara 1435000032	14 648				14 648	
ijara caddy 1891 tu 181	16 931				6 824	10 107
EMPRUNT IJARA 2 IVECO 00049	62 958				22 704	40 254
EMPRUNT HB 02 PEUGEOT BIPPER	15 514				15 514	
EMPRUNT LEASING IVECO 3061 TU 188	41 003				11 345	29 658
EMPRUNT LEASING IVECO 3963 TU 188	41 003				11 345	29 658
TOTAL	2 378 329	5 422 000	833 334	1 882 846	5 044 454	1 706 365

NOTE PC – PASSIFS COURANTS:

Le solde des passifs courants, au 31 décembre 2017, s'élève à 45 224 463 DT contre 38 978 677 DT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 6 245 786 DT entre les deux périodes.

Le détail de cette rubrique, se présente comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31.12.2017	SOLDE 31.12.2016
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	11	10 377 482	13 547 009
AUTRES PASSIFS COURANTS	12	8 420 561	5 909 273
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	13	24 943 533	17 387 247
CONCOURS BANCAIRES	14	1 482 887	2 135 148
TOTAL		45 224 463	38 978 677

NOTE 11 - FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2017, les fournisseurs et comptes rattachés totalisent un montant de 10 377 482 DT contre 13 547 009 DT au 31 décembre 2016. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

En DT

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2017	SOLDE 31.12.2016
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	7 598 573	9 155 220
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION EFFETS A PAYER	792 732	893 889
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATION	225 197	202 270
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	1760980	3 295 630
TOTAL	10 377 482	13 547 009

NOTE 12 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisent un montant de 8 420 561 DT au 31 décembre 2017 contre 5 909 273 DT au 31 décembre 2016. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31.12.2017	SOLDE 31.12.2016
CLIENTS, AVANCES & ACOMPTES		11 232	11 232
CLIENTS CREDITEURS		346 052	294 790
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	12.1	408 029	413527
ETAT, IMPOTS & TAXES	12.2	681 041	225 995
ASSOCIES, COMPTES COURANTS		21 674	21 674
CREDITEURS DIVERS	12.3	5 736 176	4 736 088
COMPTE D'ATTENTE		1 300	1 300
PROVISIONS/DIFFERENCES DE CHANGE		1 207 230	177 330
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		7 827	27 337
TOTAL		8 420 561	5 909 273

12-1 Personnel et comptes rattachés :

Cette rubrique s'élève à 408 029 DT au 31 décembre 2017 et regroupe les postes suivants :

 DESIGNATION
 MONTANT

 PROVISIONS POUR CONGES A PAYER
 259 922

 PROVISION POUR PRIME
 132 207

 REMUNERATION DUE
 14 301

 OPPOSITION SUR SALAIRE
 1 599

 TOTAL
 408 029

12.2 Etats, Impôts et Taxes:

Ce poste totalisant 681 041 DT, se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	MONTANT
ETATS RECEVEURS DES FINANCES	671 704
ETATS RECEVEURS DES REGIS MUNICIPALES	8 820
ETATS. RECEVEURDES DOUANE	517
TOTAL	681 041

12.3 Créditeurs divers :

Ce poste totalisant 5 736 176 DT, se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	MONTANT
MERIDIANA	3 236 250
PIMA	863 665
KOKET	12 269
MY CAR	36 825
AVANCE SUITE AU PROTOCOLE DE CESSION ACTION PALMA	577 990
CHARGE A PAYER	708 050
ORGANISMES SOCIAUX CNSS	238 820
AUTRES CREDITEURS	62 307
TOTAL	5 736 176

NOTE 13 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers totalisent un montant de 24 943 533 DT au 31 décembre 2017, contre 17 387 247 DT au 31 décembre 2016. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

			En DT
DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31.12.2017	SOLDE 31.12.2016
EMPRUNTS A MOINS D'UN AN		5 044 454	1 832 612
BILLETS DE TRESORERIE	13-1	2 900 000	3 250 000
AUTRES CREDITS CONTRACTES	13-2	5 160 050	312 500
AUTRES CONCOURS BANCAIRES	13-3	11 820 985	11 964 435
INTERETS COURUS / EMPRUNTS		18 044	27 700
TOTAL		24 943 533	17 387 247

13-1 Billets de trésorerie :

En DT

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
BILLET DE TRESORERIE HIFADH	2 900 000	3 250 000
TOTAL	2 900 000	3 250 000

13-2Autres crédits contractés :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
EMPRUNTS STEQ EXPRESS	150 000	150 000
EMPRUNTS KOKET	137 500	162 500
EMPRUNTS AREM GROUP	3 000 000	
EMPRUNTS JAMEL EL AREM	1 647 550	
EMPRUNTS FLOWER	225 000	
TOTAL	5 160 050	312 500

13-3 Autres concours bancaires :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES BIAT	265 079	835 865
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES AMEN BANK	1 024 092	1 016 110
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES ATTIJARI	399 233	153 128
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES TQB	26 246	90 699
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES BH	195 192	
CREDIT MOUREBHAZITOUNA	2 503 157	4 046 854
FINANCEMENT DEVISES	7 407 986	5 821 779
TOTAL	11 820 985	11 964 435

NOTE 14 - CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires totalisent un montant de 1 482 887 DT au 31 décembre 2017 contre 2 135 148 DT au 31 décembre 2016. Les soldes comparés des comptes figurants dans cette rubrique, se présentent comme suit :

En DT

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2017
ATTIJARI BANK	320 393
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	318 043
BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE	203 632
BANQUE DE L'HABITAT	164 949
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	140783
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	105 439
QATAR NATIONAL BANK	104 689
AMEN BANK	87 441
BANQUE DE TUNISIE	37 518
TOTAL	1 482 887

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparé et simplifié, se présente comme suit :

En DT

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2017	SOLDE 31.12.2016
	·	
+ REVENUS	43 729 149	43 756 515
- COUT DE VENTES	-33 514 695	-34 704 298
= MARGE BRUTE	10 214 454	9 052 217
- CHARGES D'EXPLOITATION	7 431516	6 575 530
+PRODUITS D'EXPLOITATION	395 135	241 374
= RESULTAT D'EXPLOITATION	3178073	2 718 061
- CHARGES HORS EXPLOITATION	6 898825	3 849 994
+PRODUITS HORS EXPLOITATION	3 570 122	373 919
= RESULTAT AVANT IMPOT	-150 630	-758 014
- IMPOTS SUR LES BENEFICES	-265 225	-103 322
- ELEMENTS EXTRAORDINAIRES	-	-1 000
= RESULTAT DE L'EXERCICE	-415 855	-862 336

NOTE R1 – REVENUS

Les revenus réalisés, concernent des ventes en hors taxes déduction faite des ristournes sur ventes. Ils se présentent comme suit :

 DESIGNATION
 31/12/2017
 31/12/2016

 CHIFFRE D'AFFAIRES
 45 116 367
 45 532 423

 RISTOURNE
 -1 387 218
 -1 775 908

 TOTAL
 43 729 149
 43 756 515

NOTE R2 – COUT DES VENTES

Le cout des ventes enregistrées au cours de l'exercice 2017, totalise un montant de 33 514 695 DT contre un montant de 34 704 298 DT au 31 décembre 2016.

		En DT
DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
ACHATS LOCAUX	1 565 403	2 266 006
ACHATS ETRANGERS	30 950 534	35 679 032
RISTOURNE	-528 735	-719 443
VARIATION DES STOCKS	1 527 493	- 2 521 298
TOTAL	33 514 695	34 704 298

NOTE R3 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits totalisant un montant de 395 135 DT, proviennent principalement des revenus générés par la location d'une partie du local de la « STEQ » sis au 8,rue 8601 la Charguia I (pour un montant de 210 648 DT).

NOTE R4 – FRAIS DE DISTRIBUTION

Les frais de distribution enregistrés au cours de l'exercice 2017, totalisent un montant de 3 055 083 DT contre un montant de 2 985 285 DT au 31 décembre 2016.

		En DT
DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
SALAIRE COMMERCIAL	2 387 808	2 240 700
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	215 425	225 957
ENTRETIEN ET REPARATION	111 958	102 027
ASSURANCE	56 454	61 216
AUTRES CHARGES	313 352	397 822
TRANSFERT DE CHARGE	-29 914	-42 437
TOTAL	3 055 083	2 985 285

NOTE R5 – FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration enregistrés au cours de l'exercice 2017, totalisent un montant de 3 649 907 DT contre un montant de 3 254 407 DT au 31 décembre 2016.

		En DT
DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
SALAIRE ADMINISTRATIF	1 725 005	1 664 632
DOTATION AUX AMORTISSEMENT S	4 874	3 612
ENTRETIEN ET REPARATION	74 639	68 018
ASSURANCE	37 636	40 811
ACHATS NON STOCKES	478 821	490 827
AUTRES CHARGES	1 471 665	1 255 583
TRANSFERT DE CHARGE	-142 733	-270 076
TOTAL	3 649 907	3 253 407

NOTE R6 – CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes enregistrées, au cours de l'exercice 2017, totalisent un montant de 6 781 306 DT contre un montant de 3 838 788 DT au 31 décembre 2016.

		En DT
DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
CHARGE D'INTERET	2 783 721	2 346 897
DOTATION AUX PROVISIONS	356 610	134 781
PERTE DE CHANGE	3 640 975	1 467 431
GAIN DE CHANGE		- 110 321
TOTAL	6 781 306	3 838 788

NOTE R7 – PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers enregistrés, au cours de l'exercice 2017, d'un montant de 240 253 DT, proviennent essentiellement des produits des placements à court terme au sein des sociétés du groupe pour un montant de 239 859 DT.

NOTE R8 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires proviennent, essentiellement, de la plus-value suite à la vente des titres « PIMA ».

NOTE R9 – IMPOT SUR LES BENEFICES

La détermination de l'impôt sur les bénéfices, est détaillée au niveau du tableau de calcul du résultat fiscal suivant :

	En DT
RESULTAT COMPTABLE AVANT IMPOT	-150 630
A REINTEGRER:	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS	244 956
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	393 764
PROVISIONS POUR PERTES DE CHANGE NON REALISEES	1 204 797
GAIN DE CHANGE ANTERIEURE NON IMPOSABLE	78 661
PROVISIONS POUR DEBITEURS DIVERS	356 610
CHARGES A REINTEGRER RELATIVES AUX VEHICULES	0
PERTE SUR DIFFERENCE DE REGLEMENT	0
PROVISION POUR DEPRECIATION DE TITRES	0
PENALITES & AMENDES	14 848
DONS & SUBVENTIONS	77 416
TIMBRES DE VOYAGE	0
RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS	2 220 422
A DEDUIRE	
DIVIDENDES	0
REPRISES / PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	0
REPRISES / PROVISIONS STOCKS (NON DEDUCTIBLE)	0
GAIN DE CHANGE NON REALISE	2 884
PERTE DE CHANGE ANTERIEURE NON IMPOSABLE	255 676
REPRISE / PROVISIONS AUTRES COMPTES	366 717
1ER RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS & DEDUCTIONS	1 595 145
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	651 213
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	-651 213
AMORTISSEMENTS REPUTES DIFFERES	-534 244
2EME RESULTAT FISCAL APRES AMORTISSEMENTS	1 060 901
BENEFICE IMPOSABLE (ARRONDI)	1 060 901
IMPOT SUR LES BENEFICES	265 225

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2017, la trésorerie nette dégagée par la société « STEQ » a atteint -511 347 DT contre -1 721 949 DT au 31 décembre 2016 ; soit une variation positive de 1 210 603 DT ainsi ventilée :

		En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2017
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	F. EX	14 911 604
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	F. I	-3 769 362
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	F.FI	-9 931 639
TOTAL		1 210 603

F. EX- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Ces flux dégageant un solde 14 911 604 DT au 31 décembre 2017, se détaillent comme suit :

		En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2017
ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS	F.EX.1	51 580 718
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS	F.EX.2	-18 295905
SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & ORGANISMES SOCIAUX	F.EX.3	-3 470 933
PAIEMENTS A L'ETAT	F.EX.4	-10 869334
INTERETS DE GESTION PAYES	F.EX.5	-4 990 690
AUTRES ENCAISSEMENTS	F.EX.6	1 039 285
AUTRES DECAISSEMENTS	F.EX.7	-81 537
TOTAL		14 911604

F.EX.1 – ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

Ce poste totalisant 51 580 718 DT, au 31décembre 2017.

F.EX.2 – SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS

Ce poste totalise - 18 295 905 DT, au 31 décembre 2017.

F.EX.3 – SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & AUX ORGANISMES SOCIAUX

Ce poste totalisant 3 470 933 DT au 31 décembre 2017, se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	31/12/2017
DECAISSEMENT SUITE A L'OCTROI DE PRETS AU PERSONNEL	188 231
ASSURANCE GROUPE	177 278
REMUNERATIONS DUES	2 178 882
CHARGES SOCIALES	926 542
TOTAL	3 470 933

F.EX.4 – PAIEMENTS À L'ETAT

Ce poste totalisant 10 869 334 DT au 31 décembre 2017, se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	31/12/2017
DROITS DE DOUANE	8 544 391
AUTRES IMPOTS& TAXES	2 324 943
TOTAL	10 869334

F.EX.5 – INTERETS DE GESTION PAYES

Ce poste totalisant 4 990 690 DT au 31 décembre 2017, se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	31/12/2017
INTERET SUR EMPRUNTS	2 184 040
INTERET SUR BILLET DE TRESORERIE	226 643
PERTE DE CHANGE	2 442 807
INTERET SUR AUTRES OPERATIONS BANCAIRES	137 200
TOTAL	4 990 690

F.EX.6 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce poste totalisant 1 039 285 DT au 31 décembre 2017, se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	31/12/2017
REMBOURSEMENT NOTE DE DEBIT INTERGROUPE	317 796
ENCAISSEMENTS LOYERS	177 362
AUTRES ENCAISSEMENTS	544 127
TOTAL	1 039 285

F.EX.7 – AUTRES DECAISSEMENTS

Ce poste totalisant 81 537 DT, au 31 décembre 2017.

FI: FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Ces flux dégageant un solde -3 769 362 DT au 31 décembre 2017, se détaillent comme suit :

		En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2017
DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES	FI.1	-202 261
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES	FI.2	38 500
DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	FI.3	-6 745 289
ENCAISSEMENT PROVENANT DE CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	FI.4	6 112 688
AUTRES ENCAISSEMENTS	FI.5	260 700
AUTRES DECAISSEMENTS		-3 233 700
TOTAL	•	-3 769 362

F.I.1 – DECAISSEMENTS LIES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les décaissements pour l'acquisition d'immobilisations au 31 décembre 2017, totalisent un montant de 202 261 DT. Les principaux comptes concernés par ces flux, sont les suivants : « Installation Générale, Agencement, Aménagements Divers », « Matériel informatique », « Equipement de bureau » et « Matériel de transport ».

F.I.2 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Ces encaissements correspondent à la cession du matériel de transport.

F.I.3 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les décaissements pour l'acquisition d'immobilisations au 31 décembre 2017, totalisent un montant de 6 745 289 DT.

F.I.4 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les encaissements suite aux cessions des titres de participations, totalisent un montant de 6 112 688 DT.

F.I.5 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce montant correspond aux encaissements sur placements, qui se détaillent comme suit :

		En DT
	SOCIETE	MONTANT
AREM GROUP		32 000
EXPRESS ASCENSEUR		100 000
JNAYNAMOHAMED V		128 700
	TOTAL	260 700

F.F: FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Ces flux dégageant un solde de -9 931 639 DT au 31 décembre 2017, se détaillent comme suit :

		En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2017
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS	F.F.1	29 540 876
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	F.F.2	-39 472 515
TOTAL		-9 931 639

F.F.1- ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

Les encaissements se détaillent comme suit :

- Les crédits à court terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane (8 073 510 DT);
- Les billets de trésorerie émis (10 500 000 DT);
- Les crédits contractés auprès des banques et Mr JAMEL AREM (10 967 366 DT);

F.F.2- REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS:

Les emprunts remboursés, au cours de l'exercice 2017, concernent :

- Les crédits à court-terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane sur importations (8 259 470 DT);
- Les billets de trésorerie échus et réglés (10 850 000 DT);
- Les remboursements des financements en devise (12 207 481 DT);
- Les règlements des échéances 2017 des crédits à long & moyen terme (8 041 380 DT).
- Autres crédits des sociétés du groupe et JAMEL AREM (114 185 DT).

NOTE D'INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Les informations se rapportant aux parties liées, se présentent comme suit :

A. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « EXPERT AUTO »

1) Transactions réalisées

La « Société Tunisienne d'Equipement STEQ » a procédé à la filialisation de l'activité carrosserie (Pare-brise, Tôlerie et Optique) via sa filiale « EXPERT AUTO » détenue à hauteur de 99% par la « STEQ ».

Les transactions effectuées avec la société « EXPERT AUTO » sont conditionnées comme suit :

- Un taux de marge brute de 8% après l'imputation de tous les frais d'approche,
- Un délai de règlement de 180 jours.

En 2017, le chiffre d'affaires réalisé avec cette société s'élève à 141 217 DT en TTC. Les soldes des divers comptes comptables associés, se présentent comme suit :

	En DT
DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2017
CLIENTS, FACTURES A PAYER	1 298
EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	103 950
TOTAL	105 248

2) Contrat de location

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « EXPERT AUTO », un espace de stockage faisant partie d'un local sis à la CHARGUIA I et 4 bureaux se trouvant à l'étage du même local, moyennant un loyer annuel de 60 000 DT. Ce loyer est augmenté de 5% à compter de la troisième année de location. Cette location prend effet à partir du 1^{er} janvier 2011 pour une durée de deux années renouvelables par tacite reconduction. Les loyers constatés durant l'année 2017, s'élèvent à 76 577 DT.

3) Caution solidaire au profit de la « BIAT »

La «STEQ» a consenti une caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes des crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 075 000 DT.

4) Convention de placement

La société « STEQ »a conclu avec la société « EXPERT AUTO » une convention de placement pour un montant de 50 000 DT au taux de 8% à partir du 23/05/2017. Les produits constatés au cours de l'exercice 2017, s'élèvent à 1 915 DT.

B. OPERATION REALISEE AVEC LA SOCIETE « KOKET »

1) Promesses de vente

La société de promotion immobilière « KOKET » a conclu avec la société « STEQ » deux promesses de vente portant sur des terrains, sis à JEBEL EL OUEST à Zaghouan, détaillées comme suit :

- La totalité des parts indivises de la parcelle n°10 d'une superficie de 5 033 m² pour un montant de 503 300 DT H. TVA, payable sur 84 mois à raison de 5 992 DT par mois ;
- La totalité des parts indivises de la parcelle n°11 d'une superficie de 5 115 m² pour un montant de 511 500 DT H. TVA, payable sur 84 mois à raison de 6 089 DT par mois.

Au 31/12/2017, l'avance versée par la société « STEQ » au titre de cette acquisition, s'élève à 408 616 pt.

2) Crédits contractés

La société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « KOKET », qui se détaille comme suit :

					En DT
DATE DE LA CONVENTION	SOCIETE	MONTANT DU CREDIT	REMBOURSEMENT	TAUX	CHARGES ANNEE 2017 EN DT
22/04/2014	KOKET	200 000	62 500	8%	11 501

C. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « EXPRESS ASCENSEUR »

1) Contrat de location

Par contrat sous seing privé en date du 01/07/2013, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « EXPRESS ASCENSEUR » 9 bureaux au RDC et deux bureaux au 1^{er} étage du même local, moyennant un loyer annuel de 24 000 DT. Ce loyer est augmenté de 5% chaque année. Les loyers constatés durant l'année 2017 pour ce contrat, s'élèvent à 28 478 DT.

2) Conventions de placement

La société « STEQ » a conclu avec la société « EXPRESS ASCENSEUR » une convention de placement pour un montant de 1 000 000 pt au taux de 8% à partir du 22/05/2015. Le solde non encore réglé au 31/12/2017 s'élève à 600 000 pt. Les produits constatés au cours de l'exercice 2017, s'élèvent à 58 552 pt.

D. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « SHAMSY »

1) Conventions réalisées

- En vertu de la convention signée en date du 08/05/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 58 000 DT, pour une période de six mois renouvelables, moyennant une rémunération au taux de 8%.

- En vertu de la convention signée en date du 11/06/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 49 085 DT, pour une période de six mois renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 24/06/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 61 000 DT, pour une période de six mois renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 29/09/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 80 000 DT, pour une période de six mois renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 26/12/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 1 610 000 DT, pour une période d'une année renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.

Au 31/12/2017, le montant versé par la société « STEQ » a atteint un solde (après déduction des avances reçues) de 1 694 916 DT. La « STEQ » aprovisionné ce montant en totalité.

E. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « AREM GROUP SA »

1) Convention réalisée

La société « AREM GROUP SA », et la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » ont conclu le 1^{er} septembre 2006, une convention d'ingénierie, d'assistance, de conseil et d'audit.

Les honoraires convenus, sont fixés à un forfait annuel de 144 000 DT HT, payable mensuellement et d'avance à raison de 12 000 DT. Cette convention est convenue pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction commençant à courir à partir du 1^{er} septembre 2006.

Les travaux ne rentrant pas dans le champ d'application de la présente convention et pouvant être effectués par le prestataire, seront facturés au taux journalier de 300 DT HT.

Par un avenant en date du 1^{er} février 2010, les honoraires annuels ont été portés à un montant de 180 000 dt ht, payables mensuellement et d'avance à raison de 15 000 dt.

Par un avenant en date du 1^{er} janvier 2015, les honoraires annuels ont été portés à un montant de 240 000 DT en HT. Au 31/12/2017, le montant total facturé à la « STEQ », s'élève à 240 000 DT.

2) Contrat de location

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « AREM GROUP SA », deux étages aménagés pour utilisation à usage de bureaux, moyennant un loyer annuel de 40 000 DT. Ce loyer est augmenté de 5% à compter de la troisième année de location. Les loyers constatés durant l'année 2017, s'élèvent à 51 051 DT.

3) Conventions de placement

La société « STEQ » a conclu avec la société « AREM GROUP » une convention de placement pour un montant de 401 880 pt au taux de 8% à partir du 01/05/2015. Les remboursements en

principal ont atteint un solde de 148 925 DT. Au 31/12/2017, le solde du compte « PLACEMENT AREM GROUP » a atteint un montant de 157 956 DT. Les produits constatés au cours de l'exercice 2017, s'élèvent à 13 716 DT.

4) Crédit contracté auprès de la société « AREM GROUP »

En vertu d'une convention signée en date du 10 Octobre 2017, la société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « AREM GROUP SA » pour une valeur de 3 000 000 DT au taux de 8% pour une période de six mois. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2017, s'élèvent à 53 260 DT.

F. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « MERIDIANA »

1) CONVENTIONS DE PLACEMENT

La société « STEQ » a conclu une convention de placement avec la société « MERIDIANA » pour une valeur de 128 700 DT rémunérée au taux de 8% pour une période de 12 mois à compter du 27/03/2017. Les produits constatés au cour de l'exercice 2017 s'élèvent à 6 844 DT.

G. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « LA RECHANGE »

1) Contrats de location

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « LA RECHANGE », 2 bureaux se trouvant à l'étage du local sis à la CHARGUIA I, moyennant un loyer annuel de 2400 dt. Ce loyer est Majoré de 5% chaque année. Cette location prend effet à partir du 25 février 2014. Elle est renouvelable par tacites reconduction. Les loyers constatés durant l'année 2017, s'élèvent à 2 756 dt.

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « LA RECHANGE », un dépôt d'une superficie égale à 100 m² se trouvant à l'étage du local sis à la CHARGUIA I, moyennant un loyer annuel de 7500 DT. Ce loyer est Majoré de 5% à partir de la troisième année du bail. Cette location prend effet à partir du 2 janvier 2015. Elle est renouvelable par tacite reconduction. Les loyers constatés durant l'année 2017, s'élèvent à 7 875 DT.

H. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « NAKCHA »

1) Conventions de placement

La société « STEQ » a conclu une convention de placement avec la société « NAKCHA » pour une valeur de 495 353 DT rémunérée au taux de 8% pour une période de 12 mois à compter du 03/03/2015. Les produits constatés en 2017 par cette convention, s'élèvent à 39 628 DT.

I. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « STEQ EXPRESS »

1) Crédit contracté auprès de la société « STEQ EXPRESS »

En vertu d'une convention signée en date du 21/01/2015, la société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « STEQ EXPRESS » pour une valeur de 150 000 DT au taux de 8% pour une période indéterminée. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2017, s'élèvent à 12 000 DT.

J. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « BAYA COMPANY »

1) Conventions de placement

La société « STEQ » a conclu une convention de placement avec la société « BAYA COMPANY » pour une valeur de 50 000 DT rémunérée au taux de 8% pour une période de 12 mois à compter du 11/01/2017. Les produits constatés en 2017 par cette convention, s'élèvent à 4 000 DT.

K. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « FLOWER »

1) Crédit contracté auprès de la société « FLOWER »

En vertu d'une convention signée en date du18/08/2017, la société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « FLOWER » pour une valeur de 250 000 DT au taux de 8% pour une période d'une année renouvelable. Au 31/12/2017, ce solde accuse un solde créditeur 225 000 DT.

Cette convention a été entérinée par votre Conseil d'Administration réuni le 06/04/2018.

L. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « CHIC »

1) Conventions de placement

La société « STEQ » a conclu une convention de placement avec la société « CHIC » pour une valeur de 45 000 DT rémunérée au taux de 8% pour une période de 12 mois à compter du 05/05/2017. Les produits constatés en 2017 par cette convention, s'élèvent à 1 230 DT

M. CREDIT CONTRACTE AUPRES DE M. JAMEL AREM

En vertu d'une convention signée en date du 26/09/2017, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a contracté un crédit auprès de M. JAMEL AREM pour une valeur de 1 778 700 DT au taux de 8 % pour une période de six mois renouvelable. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2017, s'élèvent à 37 035 DT.

Au 31/12/2017, ce solde accuse un solde créditeur 1 557 550 DT.

En vertu d'une convention signée en date du 17/08/2017, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a contracté un crédit auprès de M. JAMEL AREM pour une valeur de 100 000 DT au taux de 8 % pour une période de six mois renouvelable. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2017, s'élèvent à 2 060 DT.

Au 31/12/2017, ce solde accuse un solde créditeur 90 000 DT.

NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

I- ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés, se ventilent ainsi :

I.1- NANTISSEMENTS ET HYPOTHEQUES

Engagement envers la « BIAT »:

- * En couverture des crédits de gestion :
- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 350 000 pt.
- * En couverture des crédits de gestion et des crédits à moyen-terme de la société « EXPERT AUTO » :
- Caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes des crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 075 000 pt.

Engagements envers « AMEN BANK » :

- * En couverture des crédits de gestion :
- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) et matériel à hauteur de 9 800 000 pt. Toutefois, l'inscription greffant le fonds de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 7 060 000 pt.
- * En couverture du crédit à moyen-terme (1,9 MDT) :
- Hypothèque de 1 er rang sur la totalité de la propriété « TEMIMI » (Parcelle n°693 et n°694 sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n°8).
- * En couverture des crédits à moyen-terme de 300 000 dt, 360 000 dt et 400 000 dt
- Hypothèque de 1^{e r}rang sur la totalité de la propriété dénommée « MAHALTEMIMI » sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m², objet du titre foncier n° 160929 Tunis.
- -Hypothèque de la totalité des parts indivises revenant à la société « STEQ » dans la propriété, constituées par la parcelle n° 694 sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 1228 m², à distraire du titre foncier N°57562.

Engagements envers « STB BANK »:

- * En couverture des crédits de gestion :
- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 1 800 000 pt.

Toutefois, l'inscription greffant le fonds de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 2 000 000 DT.

- *En couverture des crédits de gestion d'un montant de 625.000 DT au profit de la société « EXPERT AUTO » :
- hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété dénommée « MAISON TEMIMI » sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 25 d'une superficie de 14295 m², objet du titre foncier n° 160929 Tunis et des titres de propriété N° 23223, 23487 et 23486 en date du 06/10/2017.

Engagements envers la « BTK »:

- * En couverture de crédits de gestion
- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 5 rue 8603 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 2 500 000 pt.

Engagements envers « BANQUE ZITOUNA » :

- * En couverture des crédits« MOUREBHA » :
- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 4 000 000 DT. Toutefois, l'inscription greffant le fonds de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 4 005 000 DT.

Engagements envers « BNA » :

- * En couverture des crédits de gestions :
- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 1 550 000 DT.

Engagements envers « STUSID » :

- * En couverture des crédits de gestions :
- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 1 000 000 pt.

Engagements envers « QNB »:

- * En couverture des crédits de gestion :
- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 4 000 000 DT.

Engagements envers « BT »:

* En couverture de crédit à moyen terme de 700 000 DT :

- -Hypothèque de 2^{ème} rang sur la totalité de la propriété dénommée « MAHAL TEMIMI » sis à la ZI Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m²objet du titre foncier n° 160929 Tunis.
- * En caution solidaires hypothèque en couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de la BT :
- -Hypothèque de 2^{ème} rang sur la totalité de la propriété dénommée « MAHALTEMIMI » sis à la ZI CharguiaI, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m²objet du titre foncier n° 160929 Tunis. En couverture du crédit à moyen terme de 900 000 DT pour le compte des sociétés du groupe : « FLOWER » , « EXPRESS ASCENSEUR » et « DECO ».

I.2- EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS:

Au 31 décembre 2017, les effets escomptés non échus s'élèvent 7 819 080 DT.

I.3- CESSION DE CREANCES PROFESSIONNELLES NON ECHUES:

Au 31 décembre 2017, les créances professionnelles non échues cédées, s'élèvent à 4 641 294 pt.

II- ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus se ventilent ainsi :

II.1- CAUTION

- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 10 000 DT relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 10/01/2005) ;
- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 2 000 DT, relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 11/04/2005) ;
- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 13 000 DT, relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 02/02/2009) ;
- Caution donnée par MR JAMEL AREM à hauteur de 1 060 000 DT et ce, en couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de « AMEN BANK » ;
- La caution solidaire de MR JAMEL AREM etc..., en couverture des crédits de gestion contractés auprès de la «BNA» pour un montant de 1 550 000 DT et l'aval des billets de trésorerie pour un montant de 422 000 DT;
- Caution donné par MR JAMEL AREM à hauteur de 1 000 000 DT et ce, en couverture d'uncrédit à moyen terme contracté auprès de « AMEN BANK » ;
- Caution donné par MR JAMEL AREM à hauteur de 800 000 DT et ce, en couverture d'uncrédit à moyen terme contracté auprès de « AMEN BANK » ;

- Caution donné par la société « PATRIMOINE » et ce, en couverture d'un crédit de gestion contracté auprès de « QNB » pour un montant de 1 000 000 DT ;

II.2- NANTISSEMENTS

* Nantissement donné par MR JAMEL AREM:

- Nantissement de 100 000 actions « STEQ » accordé MR JAMEL AREM pour le compte de la « STEQ » et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de « AMEN BANK », en garantie d'un CMT pour un montant de 2 000 000 DT ;
- Nantissement de 200 000 actions « STEQ » accordé par MR JAMEL AREM pour le compte de la « STEQ » et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de « AMEN BANK », en garantie d'un CMT pour un montant de 1 800 000 DT ;

II.3- HYPOTHEQUES

* En couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de l'« AMEN BANK »

-Hypothèque donnée par la société « FLOWER » de la totalité des parts indivises revenant à la société « FLOWER » dans la propriété constituée par la parcelle n° 694 sise à la Zone Industrielle Charguia, Rue 8601 n° 8, d'une superficie de 1228 m² à distraire du titre foncier n° 57562 en couverture du crédit à moyen terme de 400 000 DT.

* En couverture des crédits contractés auprès de la « BNA » :

-Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété revenant Messieurs Jamel arem, walid arem, mehdi arem, et mme lamia arem objet du titre foncier n° 578302 nabeul, en couverture du crédit à moyen terme de $422\,000\,\mathrm{DT}$.

En couverture des Billet de trésorerie contractés auprès de la « TSI »:

-Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété revenant à Messieurs JAMEL AREM, WALID AREM, MEHDI AREM, et Mesdames LAMIA AREM et BAYA AREM, objet du titre foncier n° 578301 NABEUL.

* En couverture d'un crédit contracté auprès de la « QNB » :

-Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à la société « PATRIMOINE », objet du titre foncier n° 104183 Tunis.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXCERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société « STEQ » qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2017, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 62 057 633 DT, un résultat déficitaire de 415 855 DT et une trésorerie négative à la fin de la période de 511 347 DT.

A notre avis, sous réserve de l'incidence des points ci-dessus mentionnés, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec les réserves suivantes :

1) La rubrique « Immobilisations Corporelles » comprend des locaux d'exploitation sis au 8, rue 8601, ZI Charguia I et construits par la « Société Tunisienne d'Équipement – STEQ » pour une valeur nette de 5 305 462 DT. Ces locaux ont été édifiés sur un terrain en copropriété dans l'indivision. En l'absence d'un titre foncier précisant les parts du terrain et des constructions revenant à chaque copropriétaire, nous ne pouvons pas nous exprimer sur les droits de propriété et les conditions d'exploitation relatifs à ces immobilisations.

Par ailleurs, les travaux d'inventaire physique des immobilisations, effectués par la société n'ont pas fait l'objet d'un rapprochement avec les données comptables. De ce fait, nous n'avons pas pu nous assurer de l'exhaustivité du matériel d'exploitation, des équipements de bureaux et du matériel informatique totalisant une valeur nette de 98 811 DT.

2) En 2013, la société « STEQ » a conclu avec des sociétés filiales et des personnes liées, un protocole de cession des actions de la société « PALMA » au profit des sociétés du groupe « TAWASOL ». Par un avenant, courant Mai 2016, les deux parties ont convenu de proroger la date de réalisation de l'opération au 31 décembre 2016. Toutefois, cet accord n'a pas été concrétisé. En absence d'une confirmation des titres et des états financiers de ladite société nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité et la valeur des titres de participation « PALMA » figurant pour une valeur brute de 572 273 DT et une valeur comptable nette de 116 950 DT.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

A) Evaluation des titres de participation

Comme indiqué dans la note 3.1 aux états financiers, les titres de participation, figure au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant brut de 32 077 851 DT et sont provisionnés à hauteur de 2 766 871 DT. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur d'usage.

La valeur d'usage est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des titres de participation. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à apprécier la méthode retenue pour la détermination de la valeur d'usage, à vérifier les données utilisées par le management pour l'estimation de la valeur d'usage (tels que les états financiers, budgets, rapports d'évaluation, rapports d'expertise....) et apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le fait suivant :

1) Les charges financières de la « STEQ » totalisent un montant de 6 781 306 DT ont connu une augmentation de 77% par rapport à l'exercice 2016 dont des pertes de change d'un montant de 3 640 975 DT. Ces pertes de change provenant de la dévaluation exceptionnelle du Dinar Tunisien courant l'exercice 2017, ont été atténuées par la cession partielle de 220 001 actions « PIMA » générant une plus-value de cession de 3 398 795 DT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leurensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la

société à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que nous pouvons raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et règlementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité, incombe à la direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur

Tunis, le 28 Mai 2018

Les commissaires aux comptes

Cabinet Neji Fethi Fethi Neji United Experts in Management & Auditing Hichem KACEM

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et les autres opérations réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leurs utilités et leurs biens fondés.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

1- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2017

1-1 CONVENTION AVEC LA SOCIETE« AREM GROUP SA »

La « Société Tunisienne d'Equipement - STEQ » a conclu avec la société « AREM GROUP SA », le 1^{er} septembre 2006, une convention d'ingénierie, d'assistance, de conseil et d'audit, pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction. Par un avenant en date du 01 janvier 2015, les honoraires annuels ont été portés à un montant de 240 000 DT en HT.

Les travaux hors champ d'application de la convention et pouvant être effectués par le prestataire, seront facturés au taux journalier de 300 DT en HT. Cette convention a été approuvée par votre Conseil d'Administration réuni en date du 23 août 2006.

Au titre de l'exercice 2017, le montant total facturé en HT, à la « STEQ » s'élève à 240 000 DT.

1-2 TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC LA SOCIETE « EXPERT AUTO »

La Société « STEQ » a procédé à la filialisation de l'activité carrosserie (Pare-brise, Tôlerie et Optique) via sa filiale « EXPERT AUTO » détenue à hauteur de 99% par la « STEQ ».

Les transactions effectuées avec la société « EXPERT AUTO », sont conditionnées comme suit :

- Un taux de marge brute de 8% après l'imputation de tous les frais d'approche,
- Un délai de règlement de 180 jours.

Ces conditions ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration du 30/04/2015.

En 2017, le chiffre d'affaires réalisé avec cette société s'élève à 141 217 DT en TTC.

Les soldes des divers comptes comptables associés, se présentent comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2017
CLIENTS, FACTURES A PAYER	1 298
EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	103 950
TOTAL	105 248

1-3 CONVENTIONS DE PLACEMENT

La société « STEQ » a effectué divers placements auprès des sociétés liées, qui se détaillent ainsi :

DT

								ν1
SOCIETE		DATE	TAUX	MONTANT (DT)	REMBOURS° 2017	PRODUIT 2017	SOLDE 31/12/2017	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MERIDIANA		27/03/2017	8%	128 700		6 844	128 700	14/03/2018
AREM GROUP		01/05/2015	8%	401 880	148 925	13 716	157 955	30/04/2016
		14/10/2010	8%	44 340				18/03/2011
JNAYNET EL MANAR		18/11/2010	8%	15 000		33 455	419 340	18/03/2011
		26/04/2016	8%	360 000				29/04/2017
NAKCHA	(1)	03/03/2015	8%	495 353		39 628	495 353	01/05/2015
		07/01/2014	8%	300 000				02/01/2015
		17/01/2014	8%	150 000				02/01/2015
		10/04/2014	8%	15 000				02/01/2015
		15/05/2014	8%	22 000				02/01/2015
BAYA COMPANY		23/05/2014	8%	10 000		49 485	635 000	02/01/2015
		21/10/2014	8%	20 000				02/01/2015
		15/01/2016	8%	150 000				29/04/2017
		28/11/2016	8%	8 000				29/04/2017
		11/01/2017	8%	50 000				14/03/2018
EXPRESS ASCENSEUR		22/05/2015	8%	1 000 000	200 000	58 552	600 000	01/05/2015
SHAMSY		2012	0%	1 694 916			1 694 916	30/04/2014
		08/11/2010	8%	10 000				18/03/2011
JNAYNA		08/12/2010	8%	264 533	128 700	2 397		18/03/2011
		17/09/2010	8%	166 667				18/03/2011
EXPERT AUTO		27/03/2017	8%	50 000		1 915	50 000	14/03/2018
CHIC		05/05/2017	8%	45 000		1 230	45 000	14/03/2018

⁽¹⁾ Pour garantir le remboursement de sa créance, la société « STEQ » a hypothéqué un terrain de la société débitrice, dénommé « DAR EL HANA » objet de titre foncier n°139 374 sis à HERGLA d'une superficie de 2225 m².

1-4 PROMESSES DE VENTE AVEC LA SOCIETE « KOKET »

La société « STEQ » a conclu avec la société de promotion immobilière « KOKET » deux promesses de vente portant sur des terrains, sis à JEBEL EL OUEST à Zaghouan, détaillées comme suit :

• La totalité des parts indivises de la parcelle n°10 d'une superficie de 5 033 m² pour un montant de 503 300 DT HT payable sur 84 mois à raison de 5 992 DT par mois ;

• La totalité des parts indivises de la parcelle n°11 d'une superficie de 5 115 m² pour un montant de 511 500 DT HT payable sur 84 mois à raison de 6 089 DT par mois.

Au 31/12/2017, l'avance versée par la société « STEQ » au titre de cette acquisition, s'élève à 408 616 DT.

Ces promesses ont été autorisées par votre Conseil d'Administration réuni en date du 23 Avril 2010.

1-5 CONTRAT DE LOCATION DES LOCAUX SIS AU 8, RUE 8601 ZICHARGUIA I

La Société Tunisienne d'Equipement «STEQ » loue divers locaux annexés à ses locaux d'exploitation sis au 8, rue 8601 ZI CHARGUIAI, au profit des sociétés liées et ce, comme suit :

LOCATAIRE	ESDACE LOUE	MONTANT	CONSEIL
LOCATAIRE	ESPACE LOUE	ANNUEL EN DT	D'ADMINISTRATION
AREM GROUPE SA	2 ETAGES AMENAGES	51 051	13/04/2012
EXPERT AUTO	ESPACE DE STOCKAGE ET 4 BUREAUX	76 577	13/04/2012
EXPRESS ASCENSEUR	11 bureaux	28 478	30/04/2014
I A DECHANCE	DELIV BUREAUX 6- DEPOT	10 631	25/06/2014
LA RECHANGE	DEUX BUREAUX& DEPOT	10 031	22/05/2015

1-6 CAUTIONS SOLIDAIRES AU PROFIT DE LA « BIAT »

La « STEQ » a consenti une caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes de crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 075 000 DT. Cette caution a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 18/03/2011.

1-7 HYPOTHEQUE AU PROFIT DE L'AMEN BANK

La « STEQ » a hypothéqué au profit de l'« AMEN BANK les parts indivises dans la propriété « TMIMI », objet du titre foncier N°160929 et ce, en couverture d'un crédit à moyen terme de 400 000 DT accordé à la société liée « FLOWER ». Cette hypothèque a été ratifiée par votre Conseil d'Administration du 21 novembre 2013.

1-8 PROTOCOLE DE CESSION DES ACTIONS « PALMA »

En 2013, la « STEQ », des sociétés filiales et des personnes liées ont conclu avec des sociétés du groupe « TAWASOL » un protocole de cession des actions de la société « PALMA ». Par un avenant, courant Mai 2016, les deux parties ont convenu de proroger la date de réalisation de l'opération au 31 décembre 2016.

Une avance de 1 000 000 DT a été encaissée par la société « STEQ » pour son compte et pour le compte des autres signataires du protocole. Au 31 décembre 2017, le solde de ce montant se détaille comme suit :

1	n	п

	DETENTEURS DES ACTIONS « PALMA »	MONTANT
STEQ		105 561
MERIDIANA		48 891
PIMA		90 041

TOTAL	577 990
AUTRES	272 763
FAMILLE AREM	12072
FLOWER	5 951
MY CAR	12 707
EXPERT AUTO	12 707
KOKET	17 297

La cession des actions de la société « PALMA » a été autorisée par votre Conseil d'Administration réuni en date du 21 Octobre 2013.

Par un avenant, courant Mai 2016, les deux parties ont convenu de proroger la date de réalisation de l'opération au 31 décembre 2016. Toutefois, cet accord n'a pas été concrétisé.

1-9 CREDIT CONTRACTE AUPRES DE LA SOCIETE « KOKET »

La « STEQ » a contracté le crédit suivant :

SOCIETE	DATE DE LA CONVENTION	AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION	TAUX	MONTANT DU CREDIT	REMBOURS. 2017	SOLDE	CHARGES 2017 EN DT
KOKET	22/04/2014	21/04/2015	8%	200 000	25 000	137 500	11 501
	TOTA	AL .		200 000	25 000	137 500	11 501

1-10 OPERATIONS DIVERSES REALISEES AVEC DES SOCIETES LIEES:

Courant l'exercice 2017, la « STEQ » a réalisé des opérations diverses avec des sociétés liées dont les mouvements se détaillent comme suit :

				DT
SOCIETE	31/12/2016	DEBIT	CREDIT	31/12/2017
JNAYNA	155 167	52 276		207 443
AREM GROUPE	149 113	95 061	85 232	158 942
PALMA	47 968			47 968
DECO	37 177	681	37 177	680
EXPRESS ASCENSEUR	34 840	214 988	220 827	29 001
EXPERT AUTO	13 993	143 514	148 449	9 058
MY CAR ASSURANCE	9 502	7 826	8 991	8 337
PATRIMOINE	9 474			9 474
EXPRESS ASCENSEUR ASSURANCE	7 632	7 9 1 8	13 552	1 998
NAKCHA	7 627			7 627
PIMA ASSURANCE	5 104	28 433	28 268	5 269
FLOWER	3 625	2 129	4 794	960
AREM ASSURANCE	2 396	2 264	4 094	566
JAEGER	2 177			2 177
LA RECHANGE	1 736	19 974	21 489	221
ELECTRICA	1 285			1 285
DISTROIL		28 308	19 459	8 849
MERIDIANA ASSURANCE		555		555
DEC PALMA	133			133
TOTAL	488 949	603 926	592 331	500 543

SOCIETE	31/12/2016	DEBIT	CREDIT	31/12/2017
MERIDIANA	-3 236 250			-3 236 250
PIMA	10 000	31 231	904 897	-863 665
KOKET	2 721 139	19 892	2 753 300	-12 269
MY CAR	-6780	1 881 861	1 911 906	-36 825
TOTAL	-511 892	1 932 984	5 570 102	- 4 149 010

1.11 CREDIT CONTRACTE AUPRES DE LA SOCIETE « STEQ EXPRESS »

En vertu d'une convention signée en date du 21/01/2015, la société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « STEQ EXPRESS » pour une valeur de 150 000 DT au taux de 8% pour une période indéterminée. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2017, s'élèvent à 12 000 DT.

Cette convention a été entérinée par votre Conseil d'Administration réuni le 01/05/2015.

2- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2017

2.1 LES FRAIS RELATIFS AUX MISSIONS EXCEPTIONNELLES CONFIEES AU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte tenu de sa grande connaissance de l'activité, des partenaires et du marché de la « STEQ » en Tunisie et à l'étranger, le Conseil d'Administration réuni a confié au Président du Conseil d'Administration des missions exceptionnelles, non rémunérées, de négociation et de développement des relations commerciales avec les partenaires de la société. Ces missions ont occasionné, pour l'année 2017, des frais de déplacement et de communication de 32 953 DT. Ces frais ont été ratifiés par votre Conseil d'Administration réuni en date du 14/03/2018.

La société a mis aussi à la disposition du Président du Conseil d'Administration, une voiture de fonction. Cette décision a été ratifiée par votre Conseil d'Administration réuni en date du 18 mars 2011.

2.2 - ACQUISITIONS ET CESSION DES TITRES DE PARTICIPATION

Au cours de l'exercice 2017, la société « STEQ » a réalisé les acquisitions et les cessions des titres de participations suivants :

En DT

DESIGNATION	NATURE	NOMBRE D'ACTIONS	VALEUR EN DT	PRIX DE CESSION	+ VALUE	AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION
GRANADA HOTEL	ACQUISITION	157 219	1 572 190			09/12/2017
KOKET	ACQUISITION	4 500	180 000			09/12/2017
STE PATRIMOINE	ACQUISITION	1 017	128 836			09/12/2017
MERIDIANA	ACQUISITION	310 445	4 760 726			09/12/2017
BAYA DISTRIBUTION	ACQUISITION	6 500	5 000			09/12/2017
JNAYNAT EL MANAR	RETROCESSION	50 060	2 666 000			14/03/2018
STHS	ACQUISITION	3 000	450 000			09/12/2017
BAYA COMPANY	ACQUISITION	3 750	5 000			09/12/2017
EXPRESS ASCENSEUR	ACQUISITION	16 184	323 680			09/12/2017
PIMA	CESSION	220 001	2 351 371	5 750 166	3 398 795	09/12/2017
STEQ EXPRESS ①	CESSION	49 800	498 000	498 000		17/02/2017

①Par acte de cession de parts sociales en date du 03 Mars 2017, la « STEQ » a cédé à la société « CHALLENGE HOLDING » 49 800 parts sociales de « STEQ EXPRESS » à la valeur nominale. Au 31/12/2017, cette opération n'a pas été réglée.

2.3 CREDITS CONTRACTES AU COURS DE L'EXERCICE 2017

Lasociété « STEQ » a contracté, durant l'exercice 2017, les crédits suivants :

2.3.1CREDITS DE GESTION (FACILITES DE CAISSE, ESCOMPTE COMMERCIAL, ENGAGEMENT PAR SIGNATURE, FINANCEMENT DROITS DE DOUANE ET FINANCEMENT EN DEVISE)

Les contrats de crédits de gestion conclus par la « STEQ », avec l'ensemble du pool bancaire, totalisent une valeur globale de 26 890 KDT. Le Conseil d'Administration réuni le 22/03/2017, a autorisé le Directeur Général à renouveler les lignes de crédits de gestion auprès de l'ensemble du pool bancaire, de signer l'ensemble des actes y afférents et de donner toutes les garanties requises.

2.3.2 BILLETS DE TRESORERIE

La Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a souscrit, au cours de l'exercice 2017, les billets de trésorerie suivants :

DESIGNATION	DATE D'EMISSION	MONTANT (EN DT)	DUREE (EN JOUR)	DATE D'ECHEANCE	TAUX
AL HIFADH SICAV	07/12/2017	50 000	90 jours	07/03/2018	8.20%
	09/12/2017	900 000	90 jours	09/03/2018	8.20%
AL HIFADH SICAV	28/09/2017	450 000	120 jours	26/01/2018	8.00%
	17/09/2017	50 000	100 jours	04/01/2018	8.00%
AL HIFADH SICAV	01/10/2017	350 000	190 jours	09/04/2018	8.20%
AL HIFADH SICAV	18/09/2017	450 000	100 jours	04/01/2018	8.00%
AL HIFADH SICAV	17/11/2017	650 000	90 jours	15/02/2018	8.20%

2.3.4 CREDIT A COURT TERME « MOURABHA »

La société « STEQ » a conclu avec « BANK ZITOUNA » un contrat de crédit « MOURABHA » pour une valeur globale de 4 000 000 DT. Ce crédit a été autorisé par votre Conseil d'Administration réuni en date du 22/03/2017.

2.3.5 CREDIT CONTRACTE AUPRES DE LA SOCIETE « AREM GROUP »

En vertu d'une convention signée en date du 10 Octobre 2017, la société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « AREM GROUP SA » pour une valeur de 3 000 000 DT au taux de 8% pour une période de six mois. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2017, s'élèvent à 53 260 DT.

Cette convention a été entérinée par votre Conseil d'Administration réuni le14/03/2018.

2.3.6 CREDIT CONTRACTE AUPRES DE LA SOCIETE « FLOWER »

En vertu d'une convention signée en date du 18/08/2017, la société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « FLOWER » pour une valeur de 250 000 DT au taux de 8% pour une période d'une année renouvelable. Au 31/12/2017, ce solde accuse un solde créditeur de 225 000 DT.

Cette convention a été entérinée par votre Conseil d'Administration réuni le 14/03/2018.

2.3.7 CREDIT CONTRACTE AUPRES DE M. JAMEL AREM

-En vertu d'une convention signée en date du 26/09/2017, la « Société Tunisienne d'Equipement - STEQ » a contracté un crédit auprès de M. JAMEL AREM pour une valeur de 1 778 700 DT au taux de 8 % pour une période de six mois renouvelable. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2017, s'élèvent à 37 035 DT.

Au 31/12/2017, cette convention accuse un solde créditeur de 1 557 550 DT.

Cette convention a été entérinée par votre Conseil d'Administration réuni le 14/03/2018.

-En vertu d'une convention signée en date du 17/08/2017, la « Société Tunisienne d'Equipement - STEQ » a contracté un crédit auprès de M. JAMEL AREM pour une valeur de 100 000 DT au taux de 8 % pour une période de six mois renouvelable. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2017, s'élèvent à 2 060 DT.

Au 31/12/2017, cette convention accuse un solde créditeur de 90 000 DT.

3- REMUNERATION ET AVANTAGES ACCORDES AUX DIRIGEANTS

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

DIRIGEANTS	AUTORISATION	REMUNERATION ANNUELLE BRUTE	PASSIF AU 31/12/2017	AVANTAGES EN NATURE
Directeur Général	Le Directeur Général a été reconduit dans ses fonctions en vertu du Conseil d'Administration du 9/09/2016 pour une durée dedeux années. Le Conseil d'Administration du 20/09/2012 a fixé sa rémunération à 13 mensualités pour un montant mensuel net de 4 000 DT et une primeannuelle. Le Conseil d'Administration du 17/09/2015 a augmenté son salaire de 1 000 DT à compter du 01/09/2015.	Salaire en brut: 93 369DT Solde de tout compte en brut: 89 282 DT(en net 63 864 DT se détaillant comme suit:30 000 DTPrime 2017 et 33 864 DT liquidation congé) Prime brute 2016 servie en 2017: 46 154 DT	Solde de tout compte en net non encore servi : 43 864 DT	Voiture de fonction avec charges connexes y afférentes. Prise en charge des frais de communication.
Directeur Général Adjoint	Le Directeur Général Adjoint a été reconduit dans ses fonctions en vertu du Conseil d'Administration du 4/09/2014 pour une durée d'une année. Le Conseil d'Administration du 20/09/2012 a fixé sa rémunération à 13 mensualités pour un montant mensuel net de 3 000 DT et une prime annuelle. Le Conseil	Salaire: 74 324 DT Prime brute 2016	Primes brutes 2017 estimées et non encore servies : 33 879 DT	Voiture de fonction avec charges connexes y afférentes. Prise en charge des frais
Administrateurs	d'Administration du 09-09-2015 a renouvelé le mandat du DGA pour 2 années et a augmenté son salaire de 750 DT à compter du 01/09/2015. PV de l'AGO du 25/08/2017 (jetons de présence).	servie en 2017 : 33 879DT Jetons de présence : 5 000 DT	37 900dt	de communication.

En dehors de ces conventions, nous n'avons pas été informés, par votre Conseil d'Administration, d'autres conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28 Mai 2018

Les commissaires aux comptes

Cabinet Neji Fethi

United Experts in Management & Auditing

Fethi NEJI

Hichem KACEM